Prescripteurs

- Cap Emploi
- SAMETH
- Pôle Emploi
- Missions Locales
- Employeurs publics, privés, médecins du travail
- Chambre des métiers et de l'Artisanat.

Secteurs d'interventions

Drôme, Ardèche et Isère

LADAPT

wivre ensemble, égaux & différents?

CONTACT

Responsable du Pôle Insertion professionnelle

Schita Maronnier 04 75 75 45 92 / 06 42 31 50 67

Contact

Les prescriptions dématérialisées sont à adresser uniquement par mail à : **prescription2607@ladapt.net** après validation par votre Pôle Insertion.









LADAPT DRÔME-ARDÈCHE
Pôle insertion professionnelle
380 avenue du Président Salvador Allende
Immeuble Perge
26800 Portes-Lès-Valence
Tél: 04 75 75 45 95







www.ladapt.net

PAS

Prestations d'Appuis Spécifiques

LADAPT DRÔME-ARDÈCHE

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Public

- Personne en situation de handicap mental, psychique ou ayant des troubles cognitifs bénéficiaire d'une RQTH ou ayant déposé un dossier en ce sens auprès de la Maison de l'Autonomie.
- Étre domicilié dans la Drôme, l'Ardèche ou l'Isère.
- Avoir une orientation en milieu ordinaire de travail et avoir une démarche active d'accès, de retour ou de maintien dans l'emploi.

Objectif

- Apporter un appui aux prescripteurs sur la prise en compte du handicap (capacité, freins), l'élaboration du projet professionnel et la recherche d'emploi.
- Accompagner le bénéficiaire à réfléchir à un projet professionnel correspondant à ses envies, atouts et limites et à sa recherche d'emploi.
- Apporter un soutien aux entreprises afin de faciliter la phase d'intégration du salarié et/ou de permettre son maintien dans l'emploi.

Moyens

Un premier entretien diagnostic établit le lien avec l'usager, en présence ou non du référent. Cet échange détermine les outils adaptés à mobiliser en fonction du projet et des difficultés, en accord avec la personne.

Ce suivi se déroule en plusieurs temps d'intervention (individuels ou collectifs) selon les appuis à mettre en oeuvre.

Équipe pluridisciplinaire

- 1 responsable
- 1 neuropsychologue
- 5 chargées d'insertion

Outils

L'atelier d'évaluation pratique : cet atelier a pour objectif d'évaluer les capacités et difficultés pratiques et cognitives des bénéficiaires.

Cette mise en situation de travail originale et méthodique permet également de travailler la confiance en soi, de partager, d'échanger et de favoriser le lien entre participants.

Le bilan neuropsychologique : proposé en cas de plaintes de l'usager ou de troubles cognitifs observés, ce bilan évalue les anomalies du fonctionnement cérébral, qu'elles soient d'origine neurologique, développementale ou psychologique.

Ce bilan apporte des éléments afin d'envisager une orientation professionnelle adaptée (secteur d'activité, aménagement de poste, formation...).

Atelier communication : cet atelier s'effectue en collectif. Il permet d'observer et d'évaluer de nombreuses postures chez la personne.

Il lui permet de se situer dans un groupe, d'oser prendre des risques en se confrontant au regard des autres, parfois de se dépasser, d'essayer d'apprendre à se positionner.

Il s'agit aussi d'un espace convivial où des personnes très isolées peuvent se rencontrer et échanger.

TEST NV7/NV5/Métiers

Dans le cadre d'un projet professionnel des tests de raisonnement, de niveau et d'intérêt professionnels, permettent de déterminer si la personne a les aptitudes nécessaires à la mise en œuvre d'une formation, en fonction du projet d'insertion validé avec les chargés d'insertion et les référents.

Pré-diagnostic

Déterminer le handicap prégnant de la personne pour l'orienter vers la prestation adéquate, notamment dans les situations de multi-handicaps et en faisant le lien, le cas échéant, avec les autres prestataires spécialisés afin de garantir la fluidité du parcours.

Bilan complémentaire

Apporter un premier éclairage sur la personne bénéficiaire permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement.

Appui Expert projet professionnel

- Module 1 : Diagnostic approfondi
- Module 2 : Identifier et développer les modes de compensation
- Module 3 : Appui à l'élaboration/validation du projet

Appui Expert à la réalisation du projet professionnel

- Module 1 : Appui accompagnement vers l'emploi ou la formation
- Module 2 : Appui intégration dans l'emploi ou la formation
- Module 3 : Veille

Appui Expert pour prévenir/résoudre les situations de rupture

- Module 1 : Appui à l'employeur ou organisme de formation
- Module 2 : Appui à l'accompagnement de la personne
- Module 3 : Veille.